

Covoiturage

Économique et écologique, le covoiturage, c'est profiter à plusieurs d'un véhicule personnel sur un trajet commun pour diminuer ses frais de transport. On peut covoiturer pour des trajets réguliers (domicile-travail, par exemple) ou plus ponctuels (pour se rendre à un rendez-vous, un concert, à l'université...).

Le Département de Saône-et-Loire et ses partenaires vous proposent gratuitement de nombreux services

› **Mobigo : plateforme de covoiturage gratuite** viamobigo.fr 

› **Les parkings relais connectés aux réseaux de transport en commun**

1. Grand Chalon : parkings de Saint-Rémy (connecté au réseau Buscéphale), du Colisée, de la Sucrierie et de SaôneOr (connectés au réseau urbain Zoom) ;
2. Creusot-Montceau : parkings du rond-point Jeanne-Rose à Montchanin (connecté au réseau Buscéphale), de l'avenue du 8 mai 1975 à Torcy (connecté au réseau urbain MonRézo), et de la gare de Galuzot à Saint-Vallier (connecté au TER Bourgogne).

› **Les aires de covoiturage**

1. Zone d'activité de l'Écart à Gévelard
2. Au Magny à Montceau-les-Mines.
3. Aux Guicheries à Pontanevaux (La Chapelle-de-Guinchay),
4. Au sud et au nord de la ZAC des Bouchardes à Crêches-sur-Saône,
5. Route de Lyon à Varennes-les-Mâcon.